

Subventions Avantage du programme Alliance



**Faites équipe avec des
universités canadiennes
pour relever vos défis en
recherche et innovation**

Subventions Avantage du programme Alliance



Principaux avantages :

- faire face à vos défis de recherche en sciences naturelles ou en génie;
- approfondir vos connaissances;
- innover et accroître votre compétitivité;
- former des étudiantes et étudiants et identifier parmi eux les personnes hautement qualifiées que vous voudrez embaucher;
- accéder à des installations de recherche de pointe;
- maximiser votre investissement grâce à la formule de partage des coûts avec le CRSNG.

Concrètement :

- Le CRSNG peut contribuer jusqu'à 5 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer des projets de recherche dans tous les domaines des sciences naturelles et du génie.
- Le financement du CRSNG couvre jusqu'à 66,7 % des coûts directs de la recherche.
- Vous pourriez de plus être admissible aux crédits d'impôt du Programme de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE), ce qui réduirait davantage vos risques financiers.
- Les demandes sont acceptées en tout temps.

Pour commencer

1. Consultez le site Web du CRSNG, ou communiquez directement avec nous, pour en savoir plus sur les subventions Avantage du programme Alliance.
2. Vérifiez si votre organisation pourra bénéficier du partage des coûts avec le CRSNG.¹
3. Utilisez les ressources ci-contre pour trouver, dans les universités canadiennes, une ou un spécialiste du domaine qui vous intéresse.²
4. Discutez avec la ou le spécialiste avec qui vous voulez collaborer pour définir vos objectifs de recherche et établir le budget dont vous aurez besoin pour atteindre vos objectifs.
5. Assurez-vous que votre organisation participera activement au projet, qu'elle versera des contributions financières et qu'elle utilisera les résultats de la recherche.
6. La ou le partenaire universitaire préparera la demande de subvention qui sera présentée au CRSNG.

Au total, 98 % des organisations ayant mené à terme un projet financé par une subvention Alliance disent qu'elles recommanderaient les programmes de financement du CRSNG pour la réalisation de travaux de recherche en partenariat avec le milieu postsecondaire.

Ressources

¹ Votre organisation est-elle admissible au partage des coûts?

- [Autoévaluation de l'admissibilité des organismes partenaires au programme Alliance](#)
- [Rôle des organismes partenaires](#)

² Comment trouver une ou un partenaire universitaire?

- Effectuez une recherche dans la [base de données du CRSNG](#).
- Effectuez des recherches dans les sites Web des universités.
- Communiquez avec les bureaux de la recherche dans les universités.
- Effectuez une recherche dans le site Web [Cognit.ca](#).

Communiquez avec le CRSNG ou visitez le site à l'adresse crsng.ca/alliance pour savoir comment les subventions Avantage du programme Alliance peuvent vous aider à atteindre vos objectifs en recherche et innovation.

Subventions Alliance du CRSNG
1-855-275-2861
alliance@nserc-crsng.gc.ca

